

Dimanche 20 avril, dernier délai pour la mise à la poste des feuilles de réponse des CONCURRENTS DE PARIS (Ville).

Judi 24 avril, dernier délai pour la mise à la poste des feuilles de réponse des CONCURRENTS des DÉPARTEMENTS, y compris le département de la Seine.

EXCELSIOR

10^e Année. — N° 3.074. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes.
Pierre Lafitte, fondateur.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 13.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris.
30, rue d'Angicourt, Paris.

VENDREDI
18
AVRIL
1919

Il n'y a point d'erreurs qui ne périssent d'elles-mêmes, rendues clairement.
VAUVENARGUES.

CE QUI SERA PRÉSENTÉ le 25 Avril aux DÉLÉGUÉS ALLEMANDS

Le tableau ci-dessous constitue la récapitulation des renseignements publiés, au cours de ces dernières semaines, sur les travaux de la Conférence de la Paix. Il est divisé en deux parties :
1° Les questions examinées à ce jour ; 2° Les questions qui seront abordées ultérieurement.

QUESTIONS EXAMINÉES A CE JOUR PAR LA CONFÉRENCE

EN PREMIER LIEU : L'ALSACE ET LA LORRAINE REVIENNENT INTEGRALEMENT A LA FRANCE

Le Bassin de la Sarre

La propriété des mines est reconnue à la France à perpétuité. Un directoire, composé d'un Français, d'un représentant du pays de la Sarre et de trois délégués nommés par la Société des Nations administrera le pays pendant quinze ans au nom de ladite Société des Nations. Après quinze ans un plébiscite interviendra. Les habitants décideront s'ils veulent la continuation du régime précité, le protectorat français ou le retour à l'Allemagne. Dans ce dernier cas, l'Etat allemand aura à nous racheter à l'avance la propriété des mines, cette propriété ayant été reconnue.

Les Deux Rives du Rhin

Toute la rive gauche du Rhin, de la Hollande à la Prusse, et une bande de terrain de 50 kilomètres sur la rive droite, également de la Hollande à la Suisse, seront occupées provisoirement par les armées alliées à dater de la signature de la paix. L'évacuation s'effectuera progressivement et proportionnellement aux paiements effectués par l'Allemagne, de cinq en cinq années, jusqu'à l'évacuation définitive, qui se pratiquera à la fin de la troisième période, soit après quinze ans. Pendant les cinq dernières années l'occupation sera confiée à des troupes franco-belges. Au cours de ces quinze ans les Allemands n'auront pas le droit de tenir garnison dans les régions occupées, non plus que d'y élever des fortifications ou d'y entretenir des usines de guerre.

Le Désarmement de l'Allemagne

L'armée allemande devra être réduite approximativement à la situation suivante : 100.000 hommes recrutés par engagement volontaire d'une durée minimum de 15 ans ; 4.500 officiers ; 550 bouches à feu ; 125.000 obus de stock ; 2.000 mitrailleuses. L'aviation ne devra servir qu'à des usages de commerce et de tourisme. La flotte de guerre, livrée aux alliés, ne devra se reconstituer que dans la limite nécessaire à la police des côtes. La fabrication des gaz asphyxiants est rigoureusement interdite.

Les Colonies allemandes

Ces colonies seront placées sous la tutelle de la Société des Nations, qui désignera des puissances mandataires pour remplir cette mission d'ordre administratif et économique.

Le Chapitre des Réparations

Une provision de 125 milliards devra être versée par l'Allemagne en un certain nombre d'annuités. L'Allemagne se reconnaît débitrice de toutes les sommes qu'exigeront la reconstitution des régions dévastées et les compensations dues aux victimes de la guerre, y compris les pensions militaires. La France touche 55 0/0 des sommes versées. Les paiements seront effectués en or ou en marchandises d'une valeur exactement équivalente à la valeur de l'or.

Luxembourg, Moresnet, Malmédy

Le Luxembourg sort du "Zollverein" ou Union douanière allemande.

La possession des territoires de Moresnet neutre et de Moresnet prussien, limitrophes à la Belgique, à la Hollande et la Prusse Rhénane, sera reconnue à la Belgique.

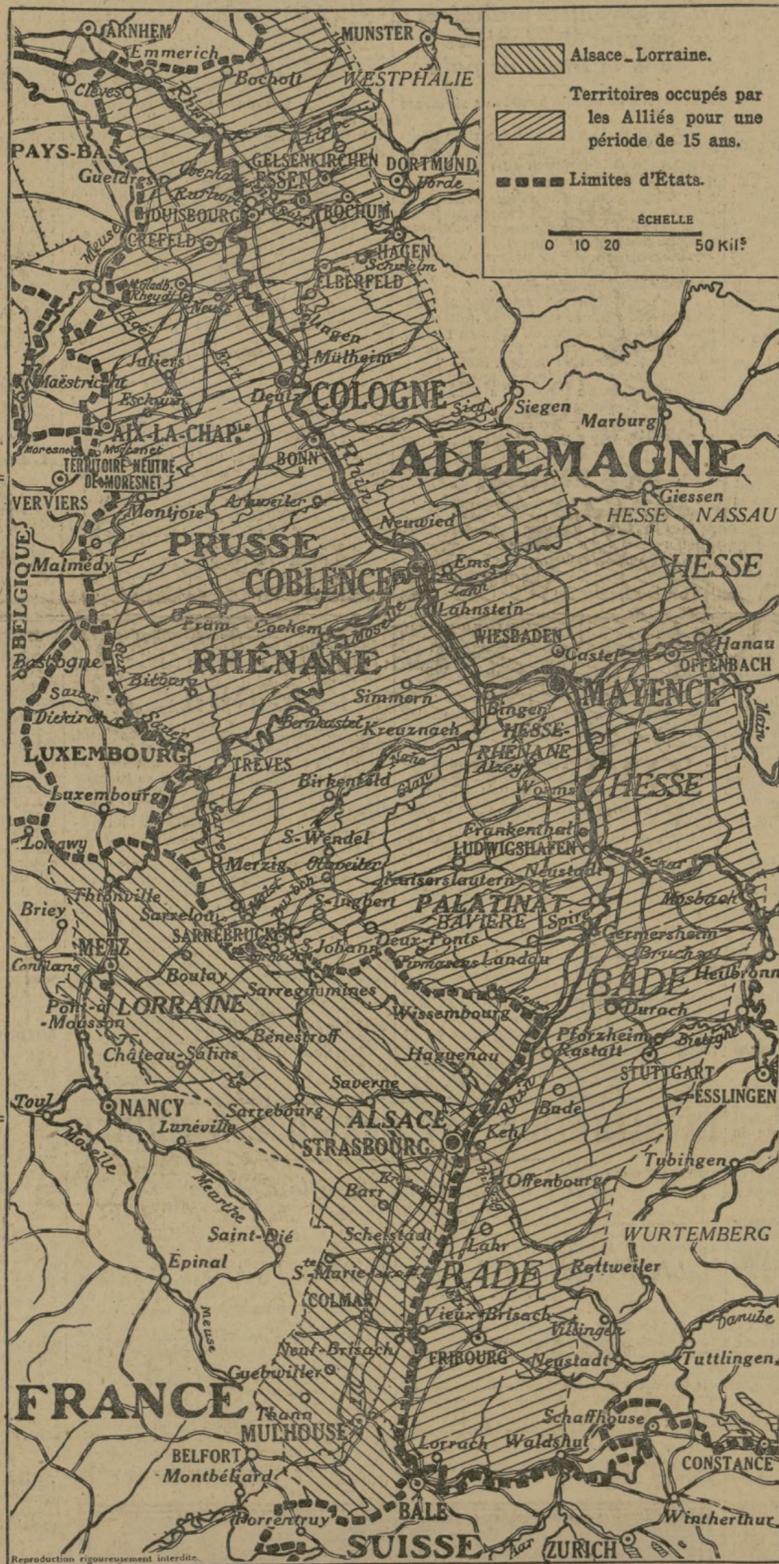
Les districts rhénans d'Eupen et de Malmédy situés en bordure nord-est de la Belgique et dont la population est en majorité Wallonne seront également attribués à la Belgique, sous réserve d'un plébiscite.

La Question du Slesvig

Pour le Slesvig du Nord, c'est-à-dire pour la partie de ce pays attenante au Danemark, il est entendu que son sort sera réglé par un plébiscite général. Pour le Slesvig central -- le Slesvig du Sud étant hors de question -- sa situation sera décidée au moyen d'un plébiscite par district.

Les Alliés de l'Allemagne

L'Allemagne devra donner par avance son acquiescement à toutes les décisions qui seront prises ultérieurement à l'égard de ses anciens alliés : l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la Turquie.



LES PRINCIPALES QUESTIONS QUI VONT ÊTRE ABORDÉES

1° - Garanties Pour obliger l'Allemagne à exécuter les clauses du traité de paix, on envisage la conclusion d'une alliance entre la France, l'Angleterre, les États-Unis et l'Italie, qui se déclareraient solidaires à l'égard de l'Allemagne.

2° - Responsabilités Détermination de la procédure qui devra être mise en œuvre pour punir les auteurs de crimes de droit commun commis pendant la guerre et pour déterminer la responsabilité des promoteurs du conflit.

3° - Frontières orientales de l'Allemagne Constitution d'une Pologne indépendante avec débouché direct sur la mer Baltique (question de Dantzig) Délimitation et statut politique d'un Etat autonome de la Prusse orientale.

4° - Le canal de Kiel La question du canal de Kiel a déjà été abordée plusieurs fois par les Délégués à la Conférence qui ont examiné, sans résoudre le problème, comment le canal pourrait être internationalisé et réservé exclusivement à la navigation commerciale.

EN ALLEMAGNE BERLIN ATTEND UNE NOUVELLE RÉVOLUTION

Les masses populaires se détachent de plus en plus du gouvernement Ebert-Scheidemann.

Mais Noske, le seul homme à poigne du cabinet allemand, multiplie, avec le général von Lettow-Vorbeck, resté populaire, les moyens d'action contre les spartakistes.



LE GÉNÉRAL VON LETTOW-VORBECK

Les masses populaires se détachent de plus en plus du gouvernement Ebert-Scheidemann. Les idées bolcheviques ont fait à Berlin...

Le mot « bolchevisme » est celui que l'on entend maintenant revenir le plus souvent dans les conversations...

Aussi, le gouvernement Ebert-Scheidemann-Noske voit-il, de plus en plus, les masses populaires se détacher de lui...

Il n'y a plus maintenant que des régiments de volontaires dont la discipline, sans plus rien avoir de commun avec la discipline prussienne d'autrefois...

Noske, le seul homme à poigne du gouvernement, multiplie les moyens d'action contre les spartakistes...

On entend ainsi les bruits les plus fantaisistes. Cette fois, on parle d'une révolution en Belgique, d'une émeute à Paris...

La traversée aérienne de l'Atlantique

LA CONFÉRENCE LE TEXTE DU TRAITÉ DES PRÉLIMINAIRES COMPRENDRA ENVIRON 1.000 ARTICLES

300 ARTICLES SERAIENT MIS AU POINT

La commission des affaires polonaises a entendu M. Paderewski et a étudié le problème des frontières orientales de la Pologne...

En raison de l'absence de M. Lloyd George, le Comité des Quatre ne s'est point réuni hier. La tâche quotidienne a donc été absorbée...

Le Comité des Cinq, de son côté, a continué l'examen d'un grand nombre de questions annexes...

Le projet de traité de paix est en principe arrêté. Il comprendra environ 1.000 articles...

Les « Cinq » cherchent également une formule de convention destinée à remplacer les traités de 1839...

UNE DÉLÉGATION DE L'ENTENTE RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE CHEZ M. CLEMENCEAU

Une délégation du groupe de l'Entente républicaine démocratique, à la tête de laquelle se trouvait M. François Arago...

M. Lloyd George est arrivé à Paris, hier soir

M. Lloyd George est arrivé, hier soir, à Paris, à la gare du Nord, à 19 h. 10...

L'EXPRESS DE BREST TAMPONNE UN TRAIN DE SOLDATS AMÉRICAINS

Il y a 22 morts et 45 blessés

Le Mans, 17 avril. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit, la nuit dernière, près de la halte de Crissé (Sarthe)...

Des secours sont arrivés de la gare du Mans. Les chirurgiens de l'hôpital du Mans sont immédiatement partis sur les lieux...

LE MAROC POUR TOUS COMMENT ALLER? QUE FAIRE AU MAROC?

Le Maroc possède une puissance si attractive que tous les démobilisés partent d'y aller. Peut-être faut-il voir dans cette orientation des initiatives les succès du Maroc pour tous...

LOUIS CROS

LOI DÉFINITIVE LE SÉNAT VOTE LES DOMMAGES DE GUERRE

Le dernier projet, ratifié par la Chambre, a été adopté sans la moindre modification.

Sur nombre de points, au reste, ainsi que l'a constaté M. Milliès-Lacroix, rapporteur, les députés avaient donné satisfaction aux critiques des sénateurs.

Se rangeant à l'avis du gouvernement et de sa commission, le Sénat a adopté hier, sans modification, le projet voté en dernier lieu par la Chambre pour les dommages de guerre.

M. Milliès-Lacroix, rapporteur général de la commission des finances, constata d'ailleurs que sur nombre de points la Chambre avait donné satisfaction aux critiques des sénateurs.

Des garanties militaires doivent être insérées dans le traité de paix

C'est l'avis d'un certain nombre de sénateurs

MM. Méline, Doumer et un certain nombre de leurs collègues ont déposé, hier, la proposition de résolution suivante, sur le bureau du Sénat...

Le Sénat, certain d'être l'interprète de la nation qui a payé de lourds et sanglants sacrifices le droit d'obtenir une paix durable, réclame instamment du gouvernement l'insertion dans le traité de paix des garanties militaires qui seront indiquées par le commandement des armées alliées.

Cette proposition fut renvoyée à la commission des affaires étrangères qui entendit, l'après-midi même, M. Stéphen Pichon. La commission entendra, probablement ce matin, le président du Conseil. En tout cas, M. de Sévres, son président, l'a annoncé hier, elle présentera un rapport au Sénat, à la séance de cet après-midi.

A PROPÔS DE LA DEMOBILISATION VIFS INCIDENTS AU PALAIS-BOURBON

De regrettables incidents ont marqué, hier, la fin de la séance de la Chambre. L'Assemblée était appelée à fixer une date à l'interpellation de M. Mayéras...

C'est alors que M. Mayéras répliqua : — Si vous ne les démobilisez pas, les hommes pourront bien se démobiliser seuls!

Ces paroles provoquèrent un tumulte effroyable. M. Monestier, qui présidait, les qualifications d'impies et d'antipatriotiques. Mais, comme il avait paru déferer aux objections de la droite et du centre, M. Mayéras et d'autres socialistes prirent à partie leurs collègues qui s'engageaient sur ces bancs.

On entendit le mot « imbécille » et d'autres épithètes plus maisonnières. M. Simonet, député des Vosges, et plusieurs de ses collègues faillirent en venir aux mains avec quelques socialistes. Les huissiers intervinrent pour ramener le calme...

LA SITUATION EST TRAGIQUE A MUNICH

On s'attend à la bataille décisive

MUNICH, 17 avril (Transmis par Bâle). — La situation à Munich est navrante. Les pillages continuent.

Le communisme Sandheimer a la haute main à Munich. L'agitation est grande parmi la garde rouge et les ouvriers armés...

Dans toute la région de Munich, la situation est très mauvaise. L'organisation de la défense est aux mains de Lewien.

Les troupes du gouvernement sont aux portes de Munich.



LA BRIGADE DE SURETÉ CHARGÉE D'EMPÊCHER LE PILLAGE Photographie prise devant le Palais de la Diète de Munich, qui sert actuellement de résidence aux ministères des Conseils des Quatriers et Soldats

RÉFORMES SOCIALES HIER LE PROJET DE LOI SUR LA JOURNÉE DE 8 HEURES FUT VOTÉ PAR LA CHAMBRE

LES RÉPERCUSSIONS POSSIBLES DE LA LOI

M. Aristide Briand, vivement applaudi par ses collègues, a fait préciser qu'en aucun cas cette mesure ne pourra être la cause déterminante d'une réduction de salaires.

La Chambre a voté, hier, le projet relatif à la journée de huit heures. La discussion générale reprit, le matin, par un excellent discours de M. Albert Thomas...

L'ancien ministre de l'Armement déclara accepter dans son ensemble le texte de loi qu'apportait le gouvernement, étant bien spécifié que le salaire demeurerait le même pour la journée de huit heures que pour la journée actuelle.

M. Henry Tournade, député de Paris, intervint après MM. Pottévin et Vallette. Il s'associa pleinement à la réforme. M. Louis Dubois reconnut, lui aussi, que la loi s'imposait.

Quelques observations de MM. Pierre Ramon et Emmanuel Brousse, et la discussion générale fut close.

L'article premier du projet précise, notamment, que, dans les établissements industriels ou commerciaux de quelque nature qu'ils soient, la durée du travail effectif des ouvriers ou employés de l'un ou l'autre sexe ne peut excéder, soit huit heures par jour, soit quarante-huit heures par semaine.

M. Mauger demanda l'application de cette mesure au travail agricole. Sa proposition fut écartée, étant entendu que la question ferait l'objet d'une étude spéciale en vue d'un projet de loi ultérieur.

La répercussion de l'application de la loi sur les salaires était visée par l'article 8. M. Albert Thomas proposait un texte portant que les règlements d'administration publique détermineraient les modalités par lesquelles le salaire de la journée réduite demeurerait équivalent au salaire de l'ancienne journée.

— Les organisations ouvrières et patronales ont conclu un accord, disait-il; ne le rompez pas!

M. Sibille demanda, dès lors, la disjonction. M. Albert Thomas insista : — Souvenez-vous, dit-il, chaque fois que le Parlement a voté des lois réduisant la durée du travail, il a affirmé qu'il n'avait pas à intervenir dans les questions de salaires. Le résultat de cette politique, vous le connaissez : ce furent les grèves de 1903 et de 1905.

La disjonction fut prononcée par 253 voix contre 223. Mais MM. Guist'hau et Aristide Briand présentèrent aussitôt la disposition additionnelle suivante :

— Toute clause contraire est nulle et de nul effet.

Intervention de M. Briand M. Aristide Briand soutint l'amendement, aux applaudissements de l'Assemblée.

— Il ne faut pas, dit-il, que demain, par le fait de quelques patrons qui se résistent systématiquement en dehors des associations, le principe de cette loi soit atteint et endommagé. Sinon, loin d'être une loi d'apaisement social, elle pourrait provoquer les plus graves conflits.

L'ancien président du Conseil proclama la nécessité de l'accord persévérant des associations ouvrières et patronales dans la période de réformes sociales étendues et hardies dans laquelle nous entrons :

— En face de la C. G. T., dit-il, je voudrais une Confédération générale des patrons envisageant l'ensemble de leurs intérêts, organisant la production, trop souvent anarchique dans notre pays.

Le succès de M. Aristide Briand fut des plus vifs. Et l'amendement, accepté par la commission, fut adopté à mains levées.

L'ensemble du projet fut voté à l'unanimité.

Le président du Conseil a été occupé par la déposition de M. Doyen, expert comptable, et la déposition de M. Maunoury sur la délivrance des passeports à Lenoir. Ni l'un ni l'autre n'ont apporté de renseignements nouveaux.

L'enquête parlementaire sur la métallurgie

Le général Ruffey critique les conceptions stratégiques du général Joffre.

DEVANT LE 3^e CONSEIL DE GUERRE DÉPOSITION DE L'EX-PRESIDENT MONIER



LE D^r ROUBINOVITCH, concluant. — La responsabilité pénale de Lenoir est légèrement, légèrement atténuée.

L'audience débute par la déposition du docteur Roubinovitch, médecin aliéniste chargé d'examiner Pierre Lenoir au point de vue mental.

L'impression a des tares ancestrales incontestables. Le mélancolie est héréditaire dans sa famille, lui-même, par deux fois, a été atteint à ses jours. Y a-t-il une relation entre ces antécédents et les faits qui lui sont reprochés? Le docteur Roubinovitch ne le croit pas.

— L'expert conclut : « La responsabilité pénale de Lenoir est légèrement, légèrement atténuée. »

L'ex-président Monier à la barre

M. Monier, ex-premier président de la Cour de Paris, fait son entrée au milieu d'un profond silence. Il s'avance d'un pas décidé jusqu'à la barre, où il s'assied à deux mains, d'un geste énergique. Presque blanc, visiblement pâle, il donne l'impression qu'il est épuisé par sa défense.

— Sans profession, répond-il au colonel Masselin, qui lui fit subir l'interrogatoire habituel.

— De sa voix aigre, qui a conservé le ton de l'autorité, il annonce qu'il profite de l'occasion pour définir son rôle. Et, avec véhémence, mais sans aucune émotion, il commence un ardent plaidoyer pour justifier son attitude.

En août-septembre 1917, une violente polémique s'engage entre M. Téry et M. Humbert. Celui-ci cherchait l'argument-type, l'argument-massue derrière lequel il pût s'abriter.

— J'étais, dit M. Monier, l'homme impeccable qu'il lui fallait. C'est ainsi que se décida mon sort. Le 2 septembre, à Mesnil-Guilhem, M. Humbert déclara qu'il était « obligé de me jeter dans la masse ».

— J'étais, dit M. Monier, l'homme impeccable qu'il lui fallait. C'est ainsi que se décida mon sort. Le 2 septembre, à Mesnil-Guilhem, M. Humbert déclara qu'il était « obligé de me jeter dans la masse ».

— Mon rôle a été de servir de conseil à deux amis dans le contrat soumis à ma révision, selon l'expression de l'implacable arrêt de la Cour de cassation.

Un parallèle entre Bolo et Humbert

El, aussitôt, l'ex-président Monier aborde la question de ses relations avec Bolo.

— Je l'ai connu, dit-il, en 1907; nos relations sont devenues cordiales en 1909. Vous savez ce qu'il était.

— Et, à grands traits, M. Monier fait le tableau de la vie fastueuse de Bolo, de ses relations avec les magistrats les plus hauts, les personnalités les plus éminentes. Il cite des exemples de son autorité, de sa puissance, pourrait-on dire.

En 1914, une lettre anonyme arriva à M. Monier, dénonçant Bolo comme un personnage indélicat. Il fait une enquête; elle tourne à l'éloge de Bolo.

La rédaction du contrat

Auparavant le docteur Roubinovitch, chargé de l'examen mental de Pierre Lenoir, avait été entendu.



droit de faire annuler ces décisions s'il y a eu vol ou fraude.

— Et le procès est plaidé cinq ans plus tard, observe le colonel Masselin. C'est la critique de la justice, riposte M. Monier.

— Vous deviez être membre du conseil d'administration du Journal? — Je n'ai gagné, dans cette affaire, que de revenir au Palais et dans cette salle, où j'ai rempli d'autres fonctions. La proposition contenue dans la lettre de M. Humbert à Bolo, je ne l'ai pas connue. Lorsque Bolo m'en a parlé, je me suis montré irrité de ce projet.

La caution morale

— A quel moment avez-vous donné à Humbert des garanties formelles sur Bolo? M. Monier explique que si M. Humbert devait lui demander des garanties, il les lui aurait demandées dans les premiers pourparlers, dès décembre 1915.

— Au cours d'une conversation, M. Humbert m'a tenu ces propos : « C'est type Bolo, Bolo, type chic! Ça ne traîne pas quand on s'en mêle. » Je lui répondis en termes amicaux sur Bolo. Je n'ai pas l'habitude de tirer dans le dos de mes amis. Jamais je n'ai prononcé le mot de garanties.

Répondant à deux questions, M. Monier reconnut qu'il a pu dire que le procès intenté par M. Brunet à M. Humbert en res-

titution des actions de Pierre Lenoir était impossible et qu'il ne conseilla jamais de remettre les fonds de Bolo, pour la bonne raison qu'il n'y avait pas de séquestre.

— A ce moment, l'instruction n'avait rien découvert; c'était l'opinion du Palais du Parlement.

— Mais pas du Grand-Hôtel, dit le capitaine Mornet, dont c'est la première intervention.

— Oui, je me suis allé au Grand-Hôtel; c'est moi-même qui ai fait part de ces visites au garde des Sceaux.

Un incident

M. Monier est visiblement touché au vif. Les répliques violentes qu'il a pu jeter qu'il aura maintes fois expiées. Hors de lui, il clame :

— J'ai été frappé par trois choses : avoir connu Bolo, avoir conseillé Humbert et m'être rendu au Grand-Hôtel.

— Ce n'est pas la question... lui dit le colonel Masselin.

— A aucun témoin n'a été interrompu comme moi! réplique M. Monier en frappant à coups répétés la barre.

Un murmure parcourt la salle, émue par l'attitude du témoin. M. Monier se tourne alors vers l'auditoire en disant :

— Je remercie la salle de ces marques de sympathie.

— Nous ne sommes pas en réunion publique, s'écrie le colonel Masselin en pointant son apostrophe d'un double coup de poing sur son bureau. Sinon je serais obligé de donner la parole au commissaire du gouvernement!

M. de Moro-Giafferi, en guise de conclusion, déclare :

— M. Monier a été victime de sa confiance, ce travers des hommes gens. C'est pour le même motif qu'Humbert est ici.

— Le témoin peut se retirer définitivement, déclare le colonel Masselin sur un ton sec.

Le reste de l'audience a été occupé par la déposition de M. Doyen, expert comptable, et la déposition de M. Maunoury sur la délivrance des passeports à Lenoir. Ni l'un ni l'autre n'ont apporté de renseignements nouveaux.

L'enquête parlementaire sur la métallurgie

Le général Ruffey critique les conceptions stratégiques du général Joffre.

La commission d'enquête sur la métallurgie a entendu, hier, le général Ruffey, ancien commandant de la 3^e armée, qui, relevé du secret militaire par le ministre de la Guerre, est venu compléter sa déposition.

Cette nouvelle déposition n'a, d'ailleurs, été qu'une longue série de critiques violentes sur le plan de mobilisation et les conceptions stratégiques du général Joffre au début de la guerre.

Le général Ruffey a particulièrement reproché à l'ancien généralissime de s'être obstiné à concentrer les armées françaises dans l'Est et d'avoir écarté les généraux qui étaient venus lui affirmer que les Allemands se préparaient à envahir la France par la Belgique.

LECONS PAR CORRESPONDANCE PIGIER Rue de Rivoli 53, PARIS COMMERCÉ, COMPTABILITÉ, STENO-DACTYLE, LANGUES Préparation aux Brevets et aux Baccalariats

LES CONTES D'EXCELSIOR

LES MESSAGÈRES par Maurice LEVEL

Le patron du bateau désigna du doigt une île sur la mer éclatante et annonça : — Galité. —

— Paradis! — Pour y passer un jour peut-être, sourit-il, mais davantage, vous y trouverez long. Ça n'est plus Paris, ni même Tunis ou Bône! Ici, on est comme au mer. A part les pêcheurs de corail, nous, qui passent au large, ou ceux qui vont à l'île, tout est désert. Exactement ce qu'il me faut, dit Pardel.

— Exactement ce qu'il me faut, dit Pardel. —

— Vous êtes des gens sages; les nouvelles étonnent notre existence, et je ne puis que vous imiter. J'ai donné l'ordre à mon courrier qui expédie poste restante à Bône, et, n'ayant confié le but réel de ce voyage à personne, je pourrai, pendant quelques jours, travailler ou rêver comme il me vient en tête. Dans douze heures, exactement, quelqu'un prendra mes lettres, et les apportera. Nous sommes le 9 juin; le 9 juin de l'année prochaine, voulez-vous que je vous charge de me rendre service? —

— Si c'est votre plaisir, dit le patron. —

— Vous en entrain dans le petit port, les voiles claquaient au vent, Pardel regarda la barque, la regarda virer de bord, et, quand elle eut disparu, il heurta la porte d'une cabane de pêcheurs. Une lumière lui ouvrit; les conditions furent bientôt réglées, et le soir, ayant dîné d'une soupe aux légumes, accoudé à la fenêtre de l'étroit réduit qui servait de chambre, il regarda la mer et se remit à réfléchir.

— Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait. —

— Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes. —

— Pardel, le directeur de la réparation des dommages de la Conférence de la paix et sur les mesures décidées ou envisagées pour cette réparation. —

— Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait. —

— Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes. —

— Pardel, le directeur de la réparation des dommages de la Conférence de la paix et sur les mesures décidées ou envisagées pour cette réparation. —

— Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait. —

— Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes. —

— Pardel, le directeur de la réparation des dommages de la Conférence de la paix et sur les mesures décidées ou envisagées pour cette réparation. —

— Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait. —

— Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes. —

— Pardel, le directeur de la réparation des dommages de la Conférence de la paix et sur les mesures décidées ou envisagées pour cette réparation. —

— Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait. —

— Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes. —

— Pardel, le directeur de la réparation des dommages de la Conférence de la paix et sur les mesures décidées ou envisagées pour cette réparation. —

— Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait. —

— Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes. —

— Pardel, le directeur de la réparation des dommages de la Conférence de la paix et sur les mesures décidées ou envisagées pour cette réparation. —

— Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait. —

— Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes. —

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

EN ALLEMAGNE

BERLIN VA CONNAÎTRE LA GRÈVE GÉNÉRALE BRUNSWICK CAPITULE

Dans la capitale prussienne le gaz et l'électricité fonctionneront.

BERLIN, 17 avril (Transmis par Bâle). — La grève générale des employés du Grand Berlin a été décidée mercredi matin, mais le comité de grève serait cependant enclin, avant de proclamer la grève, à attendre que les émissaires des ouvriers envoyés à Weimar pour discuter avec les ministres soient rentrés à Berlin.

On ne saurait parler d'une véritable grève générale puisque les offices de ravitaillement, les usines à gaz et électriques resteront au moins provisoirement hors du mouvement.

La capitulation de Brunswick

BALE, 17 avril. — On télégraphie de Berlin : La Deutsche Allgemeine Zeitung annonce que la grève de Brunswick est terminée. Aux chefs socialistes qui lui demandaient de négocier, le général Merker déclara qu'il ne pouvait accepter qu'une capitulation sans condition.

La réparation des dommages à la Conférence de la paix

Le bureau du groupe de la gauche radicale a rendu visite, hier matin, à M. Louchet, ministre de la Reconstruction industrielle, qui, en accord avec M. le président du Conseil et le ministre des Finances, lui a fourni des renseignements sur les travaux de la commission de réparation des dommages de la Conférence de la paix et sur les mesures décidées ou envisagées pour cette réparation.

Les questions économiques relatives à l'exploitation éventuelle des mines du bassin de la Sarre ont également été examinées, et la délégation a reçu, sur ces divers sujets, tous les renseignements qu'elle désirait.

Toutes les autres informations publiées à ce sujet dans divers journaux sont purement fantaisistes.

A propos du message à la France de Gabriele d'Annunzio

ROME, 17 avril. — A propos de la déclaration de l'ambassade de France, relative au message de Gabriele d'Annunzio, l'excelsior, lettre se rapportant particulièrement à l'opinion du maréchal Foch sur la ligne de retraite de l'armée italienne après Caporetto, la Epoca écrit ce qui suit : « Au lendemain douloureux des événements de Caporetto, M. Orlando convoqua, au palais Brancaccio, un certain nombre de personnalités de la Vénétie, entre autres, les députés Luzzatti, Fradeletto, Girolanetti et le sénateur Molinetti. Ceux-ci furent attendus dans l'antichambre jusqu'au moment où M. Orlando parut, accompagné d'un général français qui prit congé de lui. — C'est le général Foch, dit M. Orlando à ses collègues. — Eh bien? demandèrent-ils anxieusement. — Le général affirme que l'armée italienne a été envahie sur la Piave, répondit alors M. Orlando, qui, malgré une grande fatigue, montrait un visage rasséréné. »

Ce fait, inconnu jusqu'à présent, confirme pleinement la déclaration qui a été faite ces jours-ci par l'ambassade de France.

Les chefs de bataillon de Planchard de Cuessac, du 138^e d'infanterie, et Le Chauffé de Kerneuse, du 124^e, ainsi que le capitaine Fournier, du 75^e, sont promus officiers de la Légion d'honneur.

Le maréchal des logis Christolome, du 27^e dragons, titulaire de la médaille militaire, est nommé chevalier.

M. Beau, publiciste à Paris, est promu officier, et nos confrères Gerinier et Bidache sont nommés chevaliers.

On veut encore interpeller à la Chambre

Les Chambres vont probablement se séparer demain pour trois ou quatre semaines, à l'occasion des fêtes de Pâques et de la session des Conseils généraux.

Il est possible, toutefois, que de vifs incidents parlementaires se produisent avant cette séparation.

M. Vincent Auriol a déposé, en effet, une demande d'interpellation sur les clauses financières du traité de paix et les réparations auxquelles la France a droit. Il l'a rappelé hier, au cours de la séance : — M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

— M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

— M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

— M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

— M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

— M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

— M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

DÉMONSTRATION OUVRIÈRE EN ORIENT

LA C. G. T. ET LE 1^{er} MAI

Elle escompte un chômage à peu près général dans certaines régions.

Les trains s'arrêteront pendant trois minutes, à 10 heures du matin.

Les militants de la C. G. T. sont décidés à tout mettre en œuvre pour donner, cette année, la plus grande ampleur à la manifestation du 1^{er} mai.

Des délégués, munis d'instructions détaillées, vont, pendant une semaine, multiplier les conférences dans tous les grands centres industriels en vue d'organiser le chômage général.

D'autre part, la commission administrative de la C. G. T. a préparé un « Appel au prolétariat français », où sera précisé le caractère général de la démonstration, qui — nous l'avons déjà dit — est et doit rester purement syndicaliste.

Dans la région parisienne, l'Union des syndicats de la Seine escompte, pour le 1^{er} mai, un chômage à peu près général.

De nombreux meetings seront tenus dans l'après-midi; les syndicats y viendront faire pointer la carte confédérale; les non-syndiqués recevront une carte spéciale.

Les cheminots, qui avaient un instant agité le spectre d'une grève générale à la date du 1^{er} mai, ont décidé de surseoir au mouvement envisagé, en raison même de l'importance des résultats obtenus : la journée de huit heures acquise à l'ensemble du personnel, appliquée, dès le 1^{er} mai, à de nombreux services; 2.400 francs comme salaire de début avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 1919; acceptation de la base de l'échelle proposée par la Fédération, amélioration du statut du personnel; nationalisation des chemins de fer soumise au Parlement.

Néanmoins, les cheminots feront acte de solidarité; il est prévu un arrêt du travail pendant vingt-quatre heures, pour les services centraux, les ateliers et les dépôts (sauf équipes pour les réparations urgentes); un arrêt de trois minutes, à 10 heures, pour les aiguilleurs, télégraphistes et personnel roulant; un arrêt de deux heures pour les bureaux de P. V. et de quinze minutes pour la G. V.

Les projets du président Wilson

NEW-YORK, 17 avril. — On déclare, dans les cercles politiques de Washington, que si le président Wilson peut quitter la France le 3 mai, ainsi qu'il en a l'intention, il convoquera probablement pour le 12 mai le Congrès en session extraordinaire. Le 13 mai, il prononcera alors un grand discours sur le traité de paix et la Ligue des nations. Dans une adresse publique, il demandera ensuite à la nation de soutenir sa politique et de ratifier le traité.

La démolition des fortifications

Le préfet de la Seine a introduit au Conseil municipal son mémoire relatif à la démolition des fortifications.

Ce sont les bastions 4 et 5, 37 et 38, 48 et 49, 62 et 63, 74 et 75 qui, les premiers, sont appelés à disparaître.

Le préfet demande à l'Assemblée d'être autorisée à passer, au nom de la Ville, avec le gouvernement, une convention en vue de la construction du Palais des Expositions agricoles et hippiques, dont la surface comprendrait 15 hectares, et qui serait édifié, très vraisemblablement, entre les portes d'Auteuil et de Saint-Cloud.

On croit, à l'Hôtel de Ville, que le projet viendra en discussion, en séance publique, avant la clôture de cette session.

Dans la Légion d'honneur

Les chefs de bataillon de Planchard de Cuessac, du 138^e d'infanterie, et Le Chauffé de Kerneuse, du 124^e, ainsi que le capitaine Fournier, du 75^e, sont promus officiers de la Légion d'honneur.

Le maréchal des logis Christolome, du 27^e dragons, titulaire de la médaille militaire, est nommé chevalier.

M. Beau, publiciste à Paris, est promu officier, et nos confrères Gerinier et Bidache sont nommés chevaliers.

On veut encore interpeller à la Chambre

Les Chambres vont probablement se séparer demain pour trois ou quatre semaines, à l'occasion des fêtes de Pâques et de la session des Conseils généraux.

Il est possible, toutefois, que de vifs incidents parlementaires se produisent avant cette séparation.

M. Vincent Auriol a déposé, en effet, une demande d'interpellation sur les clauses financières du traité de paix et les réparations auxquelles la France a droit. Il l'a rappelé hier, au cours de la séance : — M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

— M. Klotz a été informé de cette demande, a-t-il dit, et a répondu, paraît-il, qu'il n'acceptait pas mon interpellation. —

AUX INDES ANGLAISES LAHORE ET AMRITSAR SONT EN ÉTAT DE SIÈGE

La situation en Egypte et en Turquie cause de l'appréhension.

SIMLA, 14 avril (Retardé en transmission). — La notification suivante a été publiée : Le gouvernement général s'étant assuré de l'existence d'une rébellion dans les districts de Lahore et d'Amritsar, l'état de siège y a été proclamé, mais une ordonnance a été publiée, qui érige en tribunal la commission constituée sur des bases analogues à celles prévues dans la loi sur la défense.

LONDRES, 17 avril. — L'Agence Reuter apprend que le calme règne apparemment en Egypte, mais un grand nombre de soldats de la 28^e division a été envoyé de la Dobrodja comme renfort.

La situation en Turquie cause une grande inquiétude. Le désordre règne à l'intérieur et l'on craint que bientôt ne se produisent des massacres d'Arméniens.

Les Britanniques ont évacué la Transcaspié, à l'exception de Krasnovodsk.

La famine en Russie

Une lettre des quatre « Premiers » à l'explorateur Nansen.

L'explorateur Nansen avait écrit aux quatre « Premiers » pour attirer l'attention de la Conférence de la paix sur la situation de la Russie, où la famine sévit, le président Wilson, M. Clemenceau, M. Lloyd George et M. Orlando, lui ont répondu qu'il se serait heureux de coopérer, sans aucun avantage politique, militaire ou financier, à toute proposition tendant à remédier à cette situation en Russie.

Il y aura de grandes difficultés à surmonter en raison de la situation actuelle de la Russie, et des difficultés de transport. Mais si les gouvernements locaux actuels de la Russie sont aussi désireux que les gouvernements de la Russie, que les gouvernements pratiques d'arriver aux résultats bienfaisants que vous avez en vue et ne pourraient pas, tant dans sa conception que dans ses opérations, être considérée comme ayant d'autre but que celui humanitaire de sauver des vies humaines.

Il y aura de grandes difficultés à surmonter en raison de la situation actuelle de la Russie, et des difficultés de transport. Mais si les gouvernements locaux actuels de la Russie sont aussi désireux que les gouvernements de la Russie, que les gouvernements pratiques d'arriver aux résultats bienfaisants que vous avez en vue et ne pourraient pas, tant dans sa conception que dans ses opérations, être considérée comme ayant d'autre but que celui humanitaire de sauver des vies humaines.

NOUVELLES BRÈVES

Le président de la République a inauguré hier après-midi, 30, rue Louis-le-Grand, la Maison des journalistes.

La Chambre a adopté hier matin le projet de loi sur la liquidation des stocks.

La Chambre a voté hier un projet de loi tendant à autoriser la Ville de Paris à emprunter une somme de 1 milliard 500 millions de francs.

La Commission de législation civile et criminelle a décidé hier que tous les baux écrits, commerciaux, industriels et professionnels, conclus pendant la guerre jusqu'à la fin des hostilités seraient prorogés de deux ans.

M. Lefas, député, a déposé hier sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à instituer des cours de rééducation perpétuelle en remplacement de la peine de mort.

M. Gallé a fait adopter par le Conseil municipal une proposition tendant à ériger à Paris une statue à la mémoire de Paul Deschamps.

On mande de Bâle que l'Assemblée nationale allemande sera transférée à Berlin en septembre.

COURRIER DU CONCOURS

Tous les jours, nous recevons encore des demandes de numéros du Concours. Nous les expédions le jour même; mais nous avons déjà dit aux retardataires que l'heure actuelle nous ne leur garantissons en aucune façon la réception en temps voulu.

Voilà nos avis généraux en tête de la première page, à gauche, à la place antérieurement occupée par les dons du Concours, notamment en ce qui concerne les concurrents résidant hors Paris, dans le département de la Seine.

L. A. Atlas. — Nous expédions le jour même les numéros qui nous sont demandés; mais nous avons dit et répété que les délais fixes pour la mise en circulation des réponses, nous ne pouvons pas la responsabilité de la réception des numéros en temps voulu. Si vous croyez pouvoir recevoir les vôtres assez à temps pour venir à la poste votre feuille, accompagnée de cent francs, le 21 avril, dernière limite, demandez-les de suite; ils partiront d'ici le jour même.

Il est obligatoire de joindre les cent francs; c'est un contrôle nécessaire.

Bourse de Paris du 17 avril 1919. Tableaux de valeurs, cours, et actions.

METAUX A LONDRES. — La tonne de 1.016 kilos de cuivre Chilian, disponible, 70 1/2; Etain, comptant, 22 1/2; Plomb, disponible, 21 1/2; Zinc, comptant, 20 1/2; Argent, disponible, 48 1/2.

TOUTOUNE ET SON AMOUR ROMAN INÉDIT

par M^{me} LUCIE DELARUE-MARDRUS

La Belle Surprise (suite)

Ruée sur sa mère, la petite lui saute au cou, sa grande bouche montrant toutes ses dents de petit animal. On ne sait pas si elle rit ou sanglote. Penchée, la jeune mère se laisse boulesquer un instant. Ses yeux d'opale s'écartent derrière la chère voilette noire, si longue, que les met en cage, et tout son parfum est là, bien plus puissant que celui du mouchoir secret, et la douceur de ses fourrures enveloppe la petite fille ivre.

— Eh bien! Voilà une surprise, Toutoune!... Et ton père?... Tu n'embrasses pas ton père?... La grande moustache fraîche les joues enfantines.

— Bonjour Toutoune! Ça va bien?... La mère, Lacoëste est à la maison?... Retournée à sa mère, la petite se cramponne à son bras. Mme Villerois passe la petite porte de la grille rouillée, sa fille serrée contre elle. M. Villerois, resté derrière, donne des ordres au chauffeur.

— Tu vois, Toutoune, nous avons une auto, maintenant! C'est commode pour venir te voir? Nous sommes partis de Paris ce matin.

— De Paris...? fait Toutoune. — Mais oui! Nous y sommes rentrés depuis quatre jours. Nous n'avons pas écrit, puisque nous devions venir. Nous y passons l'hiver, cette année.

— Oh! maman!... Mais tu ne vas pas reporter ici son, dis?... Mme Villerois, tout en avançant dans la cour d'honneur, l'enfant accrochée à ses fourrures, se mit à rire encore.

— Tu ne voudrais pas, Toutoune!... Nous resterons trois ou quatre jours ici. Nous sommes venus... Elle ne cherche même pas à cacher son éclatante gaieté.

Nous sommes venus pour chercher quelques meubles qui ne font rien au manoir, et qui seront très bien à Paris. Nous avons pris le goût de la brocante, depuis que tu es venue. Tu ne sais pas ce que ça veut dire... Mais tu ne veux pas te figurer comme c'est amusant! C'est ton père qui a décidé de venir chercher les meubles... Les enfants sentent sans analyse, et c'est pour eux un bienfait et un malaise. Toutoune ne sait pas pourquoi, tout à coup, elle baisse la tête sans plus avoir envie de rien dire.

Mme Villerois continue, frivole et dégagée : — Maintenant que je commence à mieux savoir, je m'aperçois que l'appartement est mal arrangé. Je vais tout refaire... (c'est jolii tout de même, ces couleurs d'automne...), Tu comprends, nous comptons recevoir beaucoup, cet hiver, la séduite d'un grand regard d'azur pâle derrière la longue voilette noire, et dit : — Un jour, viendra te chercher en auto pour t'emmener à Paris... Quand tout sera installé, Tu pourrais bien prendre quinze jours de vacances?... A ton âge, ça n'a pas d'importance.

La souscription aux actions nouvelles de la BANQUE NATIONALE DE CREDIT s'est close le 15 courant avec le plus grand succès. Bien que les résultats définitifs ne soient pas encore connus, il est, dès à présent, certain que les souscriptions réduites ne seront servies que dans une minime proportion.

LITERIE : Achetez toute urgence 30 lits, literie complète, 200 pièces draps, taies, serviettes et autre linge. Wille, 3, rue Italiens.

LES ATELIERS ATLAS Société Anonyme - Capital: DIX MILLIONS qui se spécialisent POIDS LOURDS dans les

2.000 Camions en service LIVRÉS DES MAINTENANT leurs CAMIONS, type D. C., 4 tonnes carrossés, bâchés en ordre de marche à Fr. 29.500

Tous les châssis peuvent recevoir des Citernes Benne basculantes Remorques.

A PARTIR DU 15 JUILLET LES ATELIERS ATLAS livreront leur Tracteur Agricole à 4 roues motrices, au prix de 16.000 fr.

Siège social : 21, rue Desrenaudes Code télégr. : FRANCATLAS, PARIS

L'HOTEL-RESTAURANT du PAVILLON BLEU à Saint-Cloud

Tous les jours, orchestre de virtuoses, Téléph. 23 LA GRIPPE ET SES CONSÉQUENCES

Leur traitement par la Méthode LO MONACO On sait que les principales atteintes de la grippe ont pour siège les voies respiratoires : bronchites, bronchites capillaires, broncho-pneumonies, pleurésies; on sait même que, par conséquent, le traitement doit être dirigé sur l'appareil qui lui succède, la grippe pulmonaire, l'infection bacillaire et, d'après le Professeur NETTER, accélère la marche des lésions tuberculeuses quand elles existent déjà.

Or, qu'il s'agisse de grippe ou de tuberculose pulmonaire, les symptômes cliniques sont identiques. C'est à ces symptômes, expectoration, toux, transpiration, asthénie, etc., que, depuis la découverte du savant Professeur LO MONACO, on a pu opposer avec des succès remarquables et constants les injections de saccharose, la saccharisation intensive par l'« AFLEGMATOL ».

Curative, prophylactique, la vraie méthode LO MONACO, inoffensive et indolore, a déjà sauvé des centaines de malades pulmonaires et a reçu des médailles d'or de France l'année dernière.

Un heureux accident, on peut dire que les accidents pulmonaires de la grippe, et de la tuberculose, ont pu de meilleur traitement que la cure de saccharisation par l'« AFLEGMATOL » LO MONACO.

Docteur R. M. S'adresser pour tous renseignements aux laboratoires de l'« AFLEGMATOL » LO MONACO, 32, rue du Mont-Thabor, PARIS.

— Oh! maman!... Toutoune, illuminée, sent descendre et elle le miracle, le miracle toujours espéré. Lacoëste, tout au bout de la cour d'honneur, devant la porte du manoir, se fait un abat-jour de sa main pour chercher à comprendre ce qu'elle voit venir dans l'avenue. — Et, comme une gamine, Mme Villerois criait à tue-tête : — Bonjour, nounou!

Ce furent trois jours de tohu-bohu, d'emballages, de ravages dans la maison. Les beaux fauteuils et la bergère du fumoir, la petite table-bouillotte du salon, une pendule, un grand meuble marqué, toutes les miniatures, le grand lit bateau de la chambre conjugale, même la commode de la chambre de Toutoune, tout cela remué, dérangé, arraché des vieux coins du passé, secoué par les mains du chauffeur et du maître, fut cloué, comme dans des cercueils, entre des planches. L'auto faisait sans cesse des voyages du manoir à la gare de la ville.

La nourrice hochait la tête, retenait des réflexions. Toutoune, fascinée, suivait partout sa mère, prise dans le remous de son parfum, sans même s'apercevoir qu'on pillait sa « légitime ». L'histoire de Marie Gauthier, les messieurs et les dames de Gourville, tout était oublié. Maman était là, maman promettait de revenir chercher Toutoune en auto, maman riait, maman sentait bon...

— Vous comprenez, nounou, vous m'avez trez les meubles de jardin et les vieux rebus du grenier à la place de tout ça... Au reste, tout ça, ce sont des vieilleries sans valeur. Ça m'amuse, c'est tout.

Mais l'auto vertigineuse repartie, emportant les deux voyageurs parmi des floes de paroles et des mouchoirs gentiment agités, la vieille femme, restée avec Toutoune sur le seuil silencieux, s'écarta lentement sa tête coiffée du bonnet blanc de sa longue serviette, et murmura, gronda plutôt : — Est les affaires qu'on t'emporte, ma Charlotte. Et défunte Mme de Gourville aurait point aimé ça, marche!

Mais la petite, redressée, indignée, véhémentement, amoureuse : — Puisque c'est à moi, c'est à maman! Et elle peut bien prendre si ça l'amuse!

Cependant, lorsqu'elle entra dans la maison et retrouva les vides poussiéreux laissés par les meubles emportés, un grand serrement de cœur l'aveugla; il lui arrivait un malheur au manoir. Alors elle se dépêcha de dire tout haut, pour elle-même, et toute sa jote lui revint comme un flot impétueux : — Maman viendra me chercher en auto pour m'emmener à Paris!

Elle devint qu'elle allait maintenant vivre de cette promesse. Elle était encore trop petite pour s'apercevoir que ses parents la retrouvaient et la quittaient avec la désinvolture qu'on a pour des animaux, et qu'elle était vraiment pour eux, pauvre Toutoune, un petit chien.

Lucie DELARUE-MARDRUS. (A suivre.)

Que deviendra la cathédrale de Reims?

Cette question passionne tous les Français. Une enquête, organisée par les Annales, nous donne aujourd'hui l'opinion des plus hautes personnalités des Arts, des Lettres et de l'Eglise. 23 admirables photographies reproduites en héliogravure ces 36 lettres inédites, dont une de cardinal Luçon. Le numéro, 40 centimes. Abonnement aux Annales, 1 an : France, 18 fr.; étranger, 24 fr., 51, rue Saint-Georges, Paris.

LA TOMBO A DE LA JOURNÉE de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales

Qui ne se souvient des nombreuses journées organisées pendant la guerre et qui, grâce à l'inlassable générosité du public, permirent de venir en aide à tant de malheureuses victimes de l'effroyable conflagration? C'est la Journée de l'Armée d'Afrique et des Troupes coloniales qui vint clore la série de ces manifestations charitables.

Le succès en fut considérable, et des sommes très importantes ainsi recueillies ont pu être mises à la disposition des œuvres d'assistance qui, soit en France, soit aux colonies, viennent en aide à nos admirables soldats africains et coloniaux, ainsi qu'à leurs familles.

Ont été notamment subventionnés de la sorte des hôpitaux plus spécialement affectés aux indigènes, des Sociétés qui hébergent les permissionnaires coloniaux, des Œuvres de rééducation de mutilés, etc.

Une tombola, dotée de lots en espèces d'une valeur d'environ 300.000 francs, avait été autorisée à cette occasion et tirée par les soins du Crédit Foncier de France. La plupart des gros lots ont été retirés par leurs heureux bénéficiaires; mais un nombre de lots de moindre importance n'ont pas encore été réclamés par les porteurs des numéros gagnants.

